



Collectivité  
Territoriale  
de Guyane

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mise à disposition du gymnase du Lycée Jean-Marie Michotte jusqu'au 28 décembre 2022 suite à l'évacuation du squat aux abords de la Cathédrale – A noter : le CSD Georges Donzenac n'accueille pas de migrants

*Mardi 20 décembre 2022*

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) rappelle que seul le gymnase du lycée Jean-Marie Michotte a été réquisitionné, en accord avec le chef d'établissement, afin de permettre l'accueil temporaire des migrants établis aux abords de la Cathédrale Saint-Sauveur. La CTG rappelle que ce gymnase est utilisé par des scolaires uniquement et qu'à l'approche des fêtes de fin d'année ces locaux restent vacants durant plusieurs jours.

Toutefois, pour des raisons de sécurité et de proximité avec le gymnase du lycée Jean-Marie Michotte et après échange avec les présidents des ligues, le CSD Georges Donzenac a également été temporairement fermé aux sportifs.

Le CSD Georges Donzenac n'accueille pas de migrants.

Par ailleurs, a été portée à la connaissance de la CTG, a posteriori, la planification de matchs le samedi 17 décembre 2022.

A ce jour et malgré la fermeture des installations sportives durant la trêve de fin d'année, l'ensemble des matchs prévus a été replanifié au Hall Kevin Séraphin sur les deux dernières semaines de l'année 2022.